



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 27 avril 2009
N° CERTA-2009-AVI-164

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans apt

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-164>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-164
Titre	Vulnérabilités dans apt
Date de la première version	27 avril 2009
Date de la dernière version	-
Source(s)	Bulletin de sécurité Ubuntu USN-762-1 du 20 avril 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Les versions antérieures à la 0.7.21 de apt.

3 Résumé

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans apt, l'outil de gestion de paquets s'appuyant sur dpkg.

4 Description

Deux défauts de validation de retours de fonctions permettant le contournement de la politique de sécurité ont été corrigés.

5 Solution

Se référer aux bulletins de sécurité des éditeurs pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Debian DSA 1779 du 26 avril 2009 :
<http://www.debian.org/security/2009/dsa-1779>
- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-762-1 du 20 avril 2009 :
<http://www.ubuntulinux.org/usn/usn-762-1>
- Référence CVE CVE-2009-1300 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-1300>
- Référence CVE CVE-2009-1358 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-1358>

Gestion détaillée du document

27 avril 2009 version initiale.